



Les membres du Regroupement québécois du parrainage civique décident de promouvoir leur cause à plus grande échelle

Montréal, le 22 septembre 2011 – Face aux besoins criants du milieu, les membres du Regroupement québécois du parrainage civique se sont prononcés vendredi dernier à Drummondville en faveur d'une mission résolument inclusive lors d'une Assemblée générale extraordinaire placée sous le signe de la convivialité.

Plus fidèle que jamais à la philosophie inclusive du fondateur du mouvement [Wolf Wolfensberger](#), le regroupement souhaite désormais accueillir en tant que membre des organismes œuvrant auprès de clientèles variées : jeunes avec difficultés d'intégration, immigrants, minorités linguistiques, etc. « Je ne peux que me réjouir de constater que les membres aient décidé d'augmenter l'importance de la relation de parrainage civique en s'ouvrant à un plus vaste éventail de personnes qui en éprouvent le besoin », estime Lucille Méthé, coordonnatrice du regroupement.

En effet, fort de ses 30 années d'expérience en relation de jumelage, le regroupement national désire à l'avenir rallier les organismes travaillant auprès des personnes ayant des incapacités et éprouvant des difficultés d'intégration et de participation sociales. L'objectif est de faire connaître davantage le parrainage civique au Québec.

Rappelons que le parrainage civique propose une action concrète de citoyen à citoyen et, qu'à l'instar des États-Unis où un bureau de parrainage est obligatoire dans chacun des États américains, l'État du Québec aura avantage à développer cette approche dans le contexte actuel. Chaque geste compte : une visite hebdomadaire ou mensuelle ou une activité aussi simple qu'une visite au cinéma, une promenade dans un parc ou, même, un appel téléphonique contribue à bâtir une société plus juste où l'entraide est la pierre angulaire.

Les personnes intéressées à en savoir plus sont invitées à communiquer avec Francis Halin au 514-289-1161. <http://parrainmarraine.com/>